

DÉLIBÉRATION

N° BS-2018-05

OBJET: Acquisition d'un terrain de M. DE QUAY sur la Commune de Le Houga

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents lors de la délibération : 8
Nombre de membres ayant donné procuration : 0
Date de convocation : 03/04/2018
Date d'affichage : 03/04/2018
Votes contre : 0
Votes pour : 8
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril,

Le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège du SETA à Estang sous la présidence de **Madame France DUCOS**,

Secrétaire de séance : **Claude VETTOR**

Membres présents: France DUCOS, Christian DULHOSTE, Patricia FEUILLET-GALABERT, Michel DAYMAN, Marie-Ange PASSARIEU, Philippe SAUQUES, Pascal TROTTA, Claude VETTOR.

Membres absents et excusés : -

Madame la Présidente rappelle aux membres du Bureau le programme en cours pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif sur la Commune de Le Houga. Madame la Présidente expose que l'implantation et la mise en place du poste de relèvement des eaux usées sur le secteur des Arènes, conformément aux études réalisées par le maître d'œuvre, nécessite l'achat de terrain à M. DE QUAY.

Suite aux discussions avec ce dernier, Madame la Présidente propose l'acquisition d'environ 1 200 m² répartis sur les parcelles AD105 et AD178 au prix de 5 000 € l'hectare, et précise que les opérations de divisions parcellaires sont en cours.

Où l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents le Bureau Syndical :

- approuve la proposition d'achat ainsi formulée,
- autorise Madame la Présidente à représenter le SETA pour signer l'acte d'achat devant notaire.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits

La Présidente,
France DUCOS

